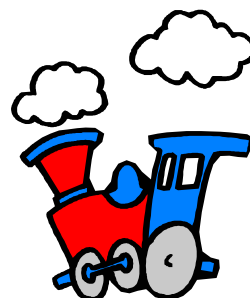


Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
parmentierrosiere@pi.be
Bureau de dépôt : ARLON 1



Belgique - Belgie
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Dans ce numéro :
Excursion à Fond-de-Gras
Les fuseaux horaires
Car à Villers l'Evêque



A PI A L'COPEPETTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°123 Septembre 2002*



En remontant le temps à Fond-de-Gras

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
SANEM Jean-Marie	01	D 01	07h	TETANGE	L 6-12-20
GODFRIN Jérôme	04	D 01	08h	CONTZ/BAINS	F 10-20
HUTTING Martine	14	S 07	07h	GOUVY	B 6-12-25-30-42
CORMAN Philippe	16	S 07	14h	CHINY	B 6-12
BOUILLON Germain	17	S 07	07h	NIEDERHANVEN	L 6-12-25
VANDEWOESTYNE Christiane	18	D 08	07h	GOUVY	B 6-12-25
LICK Johannny	18	D 08	07h	NIEDERHANVEN	L 6-12-25
THIRY Marie	18	D 08	CAR	VERSAILLES	F 10-20
MAQUET Daniel	21	S 14	07h	MUSSON	B 6-10-25-50
SCHROEDER Myriam	26	S 14	12h	DUDELANGE	L 5-12
DRICOT Isabelle	29	D 15	07h	STEINFORT	L 5-12-20
		D 15	07h	MUSSON	B 6-10-25
		S 21	13h	BERTRANGE	L 5-10
		S 21	CAR	VILLERS – AWANS	B 6-12
		D 22	08h	VAUX DT DAMLOUP	F 10-20
		D 22	07h	VIANDEN	L 5-11-20
		D 22	07h	NASSOGNE	B 6-12-20
		S 28	07h	VOLAIVILLE	B 6-10-20
		S 28	10h	LINTGEN	L 5-11-15
		D 29	07h	LIMPERTSBERG	L 6-12-20
		D 29	13h	RENDEUX	B 6-12



Par suite d'un malheureux concours de circonstances, des erreurs s'étaient glissées dans les marches d'août. Le rédacteur s'excuse et espère que vous n'avez pas eu trop de désagréments.

Pour se rendre à :

TETANGE : Suivre Athus, Petange, Dudelage jusque Tétange. (39 km)

CONTZ LES BAINS : Suivre l'autoroute Luxembourg, puis direction Trier, sortir à Hesperange puis suivre Altzingen, Frisange, Mondorf, Schengen, Apach, Sierk et Contz (65 km)

GOUVY : Suivre la N4 jusque Bastogne, puis l'autoroute vers Liège, sortie Gouvvy. (75 km)

CHINY : Prendre la direction de Florenville et à Izel, prendre à droite vers Chiny. (54 km)

NIEDERHANVEN : Suivre l'autoroute jusque Luxembourg, puis direction Trier, sortir à Niederhanven (40 km)

CHINY : Prendre la direction de Florenville et à Izel, prendre à droite vers Chiny. (54 km)

MUSSON : A Aubange, aux feux, à droite vers Virton. Traverser Halanzy et continuer jusque Musson (21 km)

DUDELANGE : Suivre l'autoroute Luxembourg puis Metz. Sortie Dudelage et suivre le fléchage. Le départ est sur la route vers Kayl. (39 km)

STEINFORT : A la Spetz, prendre l'ancienne route de Luxembourg (9 km)

BERTRANGE : A Strassen, à droite vers Bertrange. (24 km)

VAUX DEVANT DAMLOUP : Suivre Longwy, Longuyon, Etain puis vers Verdun. A Eix, à droite vers Vaux (86 km)

VIANDEN : Aller jusque Diekirch puis prendre la direction Vianden (56 km)

LINTGEN : A Mersch, prendre la direction de Luxembourg jusque Lintgen. (28)

NASSOGNE : N4 jusque Tenneville, à la sortie, à gauche vers Grune, puis Nassogne (72 km)

VOLAIVILLE : A Martelange, à gauche et suivre St-Hubert. Volaiville est à Gauche (signalé) à 14 km de Martelange (32 km)

RENDEUX : Suivre la N4 jusque la Barrière de Champion, puis vers Laroche. De là, prendre vers Hotton. (96 km)

La marche de RENDEUX a bien lieu le dimanche après-midi.

Pour vous rendre à ces différentes marches, essayez de vous grouper. Il est meilleur marché de voyager à quatre que seul.

Lorsque vous arrivez dans la salle, n'oubliez pas d'aller saluer les marcheurs du club qui s'y trouvent. Cela ne coûte rien et permet à tous de se connaître.

CAR A VILLERS L'ÉVÊQUE et AWANS

Le samedi 21 septembre, nous organisons un car à Villers l'Évêque chez les Pantoufflards à qui nous rendrons leur visite de l'an dernier. Villers l'Évêque est à 150 km de Arlon, 30 km au nord de Liège. Nous passerons d'abord par Awans, (7 km de Villers l'Évêque) au club C.S.M.L. Mammouth ou nous arriverons vers 10.30 heures. A 13.30 heures, nous irons à Villers l'Évêque que nous quitterons à 16.30 heures pour entrer à Arlon à 18.00 heures.

Ces deux clubs sont amis et organisent pour que chacun puisse participer aux deux marches.

Le départ aura lieu à **08.00** heures à la place de Chasseurs Ardennais.

Le prix est de 5 € et les inscriptions se font chez Maryse au 063/21.88.99. Si son répondeur est toujours en panne, vous pouvez téléphoner au 063/21.72.06

Nouvelles du club

Décès

Nous apprenons le décès de madame DRAIME Ghislaine survenu ce 28 juillet. Elle a été affiliée au club en 87 et 88. Les plus anciens se souviendront des bonnets qu'elle avait tricoté pour tous les membres.

Mariage

Virginie et Alain ont le plaisir de vous annoncer qu'ils s'uniront pour le meilleur et pour le pire ce samedi 28 septembre à 14.00 heures à l'hôtel de ville d'Arlon.

Les amis sont invités au vin d'honneur à 15.30 heures.

Remerciements



Un merci tout spécial aux membres du club

Accident

Nous apprenons seulement maintenant que notre ami André SCHMICKRATH a été victime en AVRIL d'un accident qui a provoqué une entorse au genou gauche. Cette entorse lui a valu un séjour en clinique. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons le revoir bientôt sur les circuits.

Vacances sportives

Pierre DION nous envoie ce petit mot :

Le Mont Blanc est à refaire. En effet, arrivés au dernier refuge, (refuge du Goûter – 3860 m.) notre progression a été stopée par la neige et le mauvais temps.

Des bonjours de Saint Serlin d'Aves. Pierre et Annie.

Réunions

Important ! Pour les comitards ; réunion du comité ce lundi 16 au local à 20.00 heures

Pour tous, réunion CLUB le dimanche 22 à 17.00 hrs à la Brasserie du Carrefour (ex GB).

Pour cette réunion, soyons nombreux pour préparer la marche de l'Arelerland du 20 octobre.

L'inconnue du mois

L'inconnue du mois est une marcheuse régulière mais on la connaît plus à proximité des légumes et des évier. Le jour de notre barbecue, on a dû la chasser pour qu'elle se décide à prendre un verre avec ses ami(e)s. Quand vous saurez encore qu'elle joue au football, quelle est supportrice de Virton et qu'elle va aller y étudier, vous la reconnaîtrez. Payez lui un verre de Blanche si vous la rencontrez.

L'inconnu du mois dernier était **NENEN** Louis DAENEN

Car à Versailles

Voici le programme du car à Versailles communiqué par Maryse :

Départ à 05.00 hrs de la place des Chasseurs Ardennais et arrivée à Versailles vers 09.30 hrs, compte tenu d'un arrêt à Reims. Les circuits proposés sont de 10, 20 et 30 km avec un passage devant le château.

Attention, il n'y a pas de repas chaud en salle, uniquement des sandwiches, hot dogs, salades composées, pâtisserie ou crêpes. Le retour est prévu à Arlon vers 22.00 hrs.

Le prix de 15 € est à payer dans le car.

Le vocabulaire et ses mystères

Faut-il être pour ou contre la féminisation des noms ? Quand on voit l'usage qui en est fait, on peut se poser la question :

Un gars est un jeune-homme

Une garce est une pute.

Un courtisan est un proche du roi.

Une courtisane est une pute.

Un masseur est un kiné.

Une masseuse est une pute.

Un coureur est un joggeur.

Une coureuse est une pute.

Un rouleur est un cycliste.

Une rouleuse est une pute.

Un professionnel est un sportif de haut niveau.

Une professionnelle est une pute.

Un homme sans moralité est un politicien.

Une femme sans moralité est une pute.

Un entraîneur est un homme qui entraîne une équipe sportive.

Une entraîneuse est une pute.

Un homme à femmes est un séducteur.

Une femme à hommes est une pute.

Un homme public est un homme connu.

Une femme publique est une pute.

Un homme facile est un homme agréable à vivre.

Une femme facile est une pute.

Un homme qui fait le trottoir est un paveur.

Une femme qui fait le trottoir est une pute.

Les hommes sont peut-être des rustres, mais au moins la langue française est de leur côté.

René et Laurette

Vous marchez

Durant le mois de juillet, des membres du club ont marché à Arlon (65), Bigonville (37) Fromelenne (4), Remouchamps (2), Arlon défilé (39), Longvilly (36), Trintange (4), Esch sur Alzette (17), Trois-Ponts (2), Beaumont en Argonne (2), Dampicourt (45), Wetteren (16), Walferdange (17), Hamipré (39), Linger (21), Malmédy (2), Xhoffray (6), Fumal (5), Larochette (6), Gesves (2), Steinsel (44) et Weywertz (3) soit un total de 411 participations.

L'an dernier, pour la même époque, nous avons 364 participations. Bravo à tous !

Merci à tous ceux qui m'ont communiqué des renseignements qui ont permis ce tableau.

Le barbecue

Beau succès pour notre barbecue où ce sont finalement 102 personnes qui ont dégusté le jambon, une autre viande ou une partie des nombreuses crudités. Le fromage et la tarte ont bien complété ce repas. Le jambon était excellent et le président rappelle qu'il n'est responsable que du goût de la couenne et de la croûte, le jambon étant acheté cuit et chaud.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé ce jour là (ou la veille et le lendemain). Qu'ils sachent que sans eux, cette réalisation n'était pas possible. Une mention spéciale à deux jeunes qui ont bien aidé en cuisine. Ils se reconnaîtront.

LES FUSEAUX HORAIRES

Comme nous le savons, la durée d'un jour est de 24 heures, définie comme le temps que met le soleil pour revenir à l'endroit où il culmine pour un méridien donné . Il est alors midi sur ce méridien . Imaginez maintenant que chacun considère qu'il est midi sur ce critère, il serait alors impossible de fixer un rendez-vous à une personne qui ne serait pas sur le même méridien. En effet cette personne aurait défini une heure de référence différente de la nôtre, et si cette personne habite à l'est nous serions en retard, à l'ouest nous aurions de l'avance. Il a donc fallu définir un mode de synchronisation du temps.

Le Temps Universel (TU)

Le Temps Universel est défini à partir du méridien de Greenwich, c'est à dire qu'en Temps Universel, il est midi partout sur Terre lorsque le soleil culmine sur le méridien de Greenwich. Mais ceci n'est pas encore satisfaisant car, pour des pays situés à une longitude très différentes de celle de Greenwich, on obtient une heure aberrante ; ainsi au Japon le soleil se lève à 9 h du soir (TU). Pour remédier à ce problème, on a dû alors avoir recours aux fuseaux horaires.

Les fuseaux horaires

Les fuseaux horaires sont définis de la manière suivante : une journée durant 24 h, le découpage se fait en 24 fuseaux dont la longitude diffère d' une heure, soit d'un angle de 15° ($360/24$). Le milieu de chaque fuseau impose l'heure pour celui-ci; ainsi les extrémités du fuseau ne diffèrent jamais de plus d'une demi-heure par rapport à l'heure officielle. Dans le fuseau du méridien de Greenwich l'heure standard est aussi par définition le Temps Universel (TU), donc l'heure du premier fuseau à l'est est définie comme $TU + 1$ h, ainsi de suite jusqu'à $TU + 12$ h. Il faut donc ajouter les heures, en revanche quand on se déplace vers l'ouest il faut retrancher une heure par fuseau. Cette convention permet de combiner les heures civiles locales et le Temps Universel, et de travailler à l'échelle planétaire dans un système non ambigu de référence temporelle.

Bien sûr il reste quelques problèmes. Un même pays s'étale sur plusieurs fuseaux horaires et certains pays n'appliquent pas tout à fait cette règle. On peut citer par exemple la France qui, bien qu'appartenant au fuseau du méridien de Greenwich (TU), rajoute une heure en hiver ($TU + 1$ h), et deux en été ($TU + 2$ h) pour des raisons d'économie d'énergie. En France l'été, le soleil culmine dans le ciel (midi solaire) à un peu moins de 14 h en alsace et un peu plus en Bretagne. Les pays s'étendant sur plusieurs fuseaux ont dû adapter les fuseaux à leur territoire. Ainsi le Canada possède 6 fuseaux horaires.

La ligne de changement de date

Elle est placée à proximité du méridien antipode de Greenwich. Ainsi un voyageur en partant du méridien de Greenwich vers l'est et parcourant la moitié de la Terre gagnerait 12 heures, alors que le voyageur effectuant le voyage inverse en perdrait 12. Arrivés au même lieu, ils auraient 24 h de décalage soit un jour. De fait on change de date avec un jour de plus si on franchit la ligne de changement de date d'ouest en est, et un jour de moins dans l'autre sens. Greenwich a été choisi plutôt que Paris comme méridien de référence car son méridien antipode ne traverse aucune terre.

Le Parc Industriel et Ferroviaire du Fond-de-Gras : plus de cent ans d'histoire industrielle à revivre!

Lors de notre déplacement à Dourbes, nous avons visité le musée du Chemin de fer des trois vallées à Treignes. Lors de cette visite, vous avez pu constater qu'on pouvait effectuer un circuit avec un train à vapeur. Certains ont regretté que ce circuit ne soit pas au programme.

Savez-vous qu'à deux pas d'Arlon, il est possible d'effectuer un tel circuit. En effet, entre Pétange, Lamadelaine et Rodange circule le « Train 1900 ». Il vous fera voir ou revoir des sites que tous les marcheurs ont déjà parcouru lors de différentes marches.

Le "TRAIN 1900" part de son quai aménagé à côté de la gare CFL de Pétange, monte en rampe de 23 ‰ le long du "Prenzebiert" pour atteindre l'arrêt de "Fuussbëschen" au PK 2.4, d'où

l'on peut rejoindre la réserve naturelle "Giele Botter" avec son sentier géologique et son parcours didactique sur la nature et les extractions minières.



Ça fume et ça monte

La locomotive No 12 et la rame de GCI.



Le "Train 1900" doit son nom à sa première locomotive, **la No 8** (à gauche), construite par Hanomag, et qui vit le feu en 1900.

La ligne côtoie les collines de Lamadelaine, dont le "Tetelbiert" réputé comme site archéologique pour rejoindre au PK 6 la gare du Fond-de-Gras, centre du Parc Industriel et Ferroviaire et de l'exploitation du TRAIN 1900. De cette gare en cul-de-sac part une seconde ligne vers Rodange qui longe la mine Dhoil et qui a son terminus à Bois-

de-Rodange. (PK 7.3). Autrefois la ligne continuait jusqu'à la frontière française (PK 10).

Le TRAIN 1900 est exploité par l'asbl AMTF (Association des Musées et Tourisme Ferroviaires) dans le cadre du projet Parc Industriel et Ferroviaire promu par le Ministère de la Culture/ Service des Sites et Monuments Nationaux.

Le premier convoi vapeur a roulé le 4 août 1973 et circule depuis lors tous les dimanches et jours fériés du 1er mai au 30 septembre, à l'exception de la fête nationale du 23 juin.

Des courses spéciales pour toutes sortes d'événements ou prises de vues pour films sont possibles toute l'année. Visites guidées sur demande.

Réservations et informations au tél: (+352)580 581 auprès de Monsieur Jean Schmit, Coordinateur touristique.

A la fin du XIXe siècle, la vallée de la Chiers fut un des hauts lieux de l'industrialisation de la région frontalière Luxembourg – Belgique - France.

Au cours des XIXe et XXe siècles, grâce à l'implantation massive des sociétés sidérurgiques et minières favorisant l'urbanisation et la création d'emplois et de richesses, cette région fut un des principaux pôles de développement industriel et économique du pays.

Dans un cadre beau et tranquille où la nature a repris ses droits, on remonte aux origines de



Le Fond-de-Gras de nos jours

l'industrialisation du bassin minier à la fin du siècle dernier, grâce au "Train 1900", le train de la "Minièresbunn" et l'exposition qui retrace les conditions de vie difficiles des hommes de l'époque. Le site du Fond-de-Gras avec les immeubles et les équipements

techniques est inscrit à l'inventaire supplémentaire du "Service des Sites et Monuments".

En 1985, ce service y démarra sur instigation du Ministre Robert Krieps le projet "Parc Industriel et Ferroviaire" dans l'intérêt de la sauvegarde et de la valorisation du Patrimoine Industriel. Aujourd'hui le projet s'étend de Pétange, via le Fond-de-Gras jusqu'à Lasauvage et Saulnes en France.

Les acteurs sur le site sont : Le Ministère de la Culture, l'association exploitant le TRAIN 1900 (AMTF asbl), Minièresbunn asbl, les Administrations Communales de Pétange, de Differdange et de Saulnes (F). Ils sont regroupés avec le Ministère du Tourisme, la Fondation Bassin Minier, les Musées de l'Etat au sein de l'asbl "Fond-de-Gras Parc Industriel et Ferroviaire". Cet organisme a pour mission de piloter le développement du site et d'en assurer la promotion.

Il existe la possibilité de visites au Fond-de-Gras à combiner avec le voyage en TRAIN 1900 : Hall AMTF avec matériel restauré ou en cours de restauration, ateliers (visites guidées occasionnelles), centrale électrique Paul Würth, train de laminoir no 5 d'Esch-Belval, Epicerie Victor Binck, exposition sur la vie au Fond-de-Gras, bistrot des mineurs, Minièresbunn, visite des villages de Lasauvage et de Saulnes (F).

On peut aussi prendre la « Minière's Bunn » (train utilisé dans l'exploitation minière) avec ses différents types de locomotives électriques: AEG et ARBED, ou encore ses locomotives diesel ou à vapeur, part à Fond-de-Gras, entre dans la galerie principale de la mine Doihl fermée en 1978 et sort



Exploitation minière à Lasauvage

à Lasauvage. Un quart d'heure plus tard, c'est le retour vers Fond-de-Gras (4km). Départ à partir de 15.00 heures jusqu'à 17.30 heures (toutes les trente minutes).

Information & Réservation:

MINIERESBUNN, Doihl/Rodange A.s.b.l. (MBD) B.P. 60 - L-4701 PETANGE;
phone: [+352] 490 010 or [+352] 504 707 (seulement les samedis)

SEPTEMBRE 2002

	<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
D 1	<i>Jean-Marie SANEM</i>	TETANGE CONTZ LES BAINS	
L 2			
M 3			
M 4	<i>Jérôme GODFRIN</i>		
J 5			
V 6			
S 7		GOUVY – CHINY NIEDERHANVEN	
D 8		VERSAILLES GOUVY NIEDERHANVEN	Car du club
L 9			
M 10			
M 11			
J 12			
V 13			
S 14	<i>Martine HUTTING</i>	MUSSON DUDELANGE	
D 15		MUSSON STEINFORT	
L 16	<i>Philippe CORMAN</i>		
M 17			
M 18	<i>Christiane VANDEWOESTYNE Marie THIRY Johanny LICK</i>		
J 19			
V 20			
S 21	<i>Daniel MAQUET</i>	VILLERS L'EVEQUE BERTRANGE	Car du club
D 22		VIANDEN NASSOGNE VAUX DT DAMLOUP	
L 23			
M 24			
M 25			
J 26	<i>Myriam SCHROEDER</i>		
V 27			
S 28		VOLAIVILLE LINTGEN	
D 29	<i>Isabelle DRICOT</i>	LIMPERTSBERG RENDEUX	
L 30			
M 31			

Faire la route à pied par un beau temps, dans un beau pays sans être pressé et avoir pour terme de ma course un objet agréable, voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus à mon goût.

J.J. ROUSSEAU